

SNU. EP Infos N°123

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 5 octobre 2009

SERVICE PUBLIC D'EDUCATION

Opération « vérité sur la rentrée »



Le gouvernement poursuit sa politique de suppressions massives de postes d'emplois dans le service public d'éducation et axe toute sa communication sur le fait que la rentrée serait « techniquement réussie ».

Pourtant la réalité n'est pas celle-là !

Pourtant les personnels, les élèves vivent tous les ans des rentrées de plus en plus difficiles.

Dans tous les établissements, collèges, lycées généraux, technologiques, professionnels, agricoles, les personnels doivent mettre en avant les conditions réelles d'enseignement.

Les syndicats FSU du second degré (SNES, SNEP, SNU. EP, SNETAP) proposent de faire la vérité sur les conditions de travail, sur l'offre

de formation, sur les insuffisances... mais aussi les réussites du système éducatif.

Vous pourrez remplir en ligne un questionnaire succinct donnant des résultats permettant aux niveaux national, académique/régional, départemental et local de mener campagne auprès

de l'opinion publique, des élus, des parents d'élèves : conférences de presse, interpellation des élus, opérations médiatiques illustrant la situation réellement vécue.

Vous pouvez aussi choisir de remplir ce questionnaire collectivement, après discussion dans votre établissement... et vous adresser ensuite aux parents d'élèves, à vos élus sur la base du constat établi collectivement et de vos demandes pour l'établissement.

Montrons, par exemple, que la politique éducative menée depuis des années conduit à une asphyxie du système éducatif, qui nécessite un véritable plan de relance et non une nouvelle saignée budgétaire.

Le budget 2010 est en préparation... et Bercy réclame encore et toujours plus de suppressions d'emploi.

Sommaire

Opération vérité sur la rentrée p.1 – Absentéisme : les annonces du recteur de Créteil camouflent les désastres d'une politique irresponsable p.2 – Relance de l'action unitaire – Compte-rendu de l'Intersyndicale de l'enseignement professionnel et des propositions d'action p.3 – Budget : comment aggraver la précarité et les inégalités – Mouvement Inter : calendrier prévisionnel p.4 – Revalorisation salariale : un manque d'ambition provocateur- Plan jeunes : insuffisant et contestable p.5 – Orientation, formation professionnelle : non au passage en force - Préparer la journée d'action du 16 octobre sur le pouvoir d'achat et la Protection Sociale organisée par les organisations de retraités p.6

Ne laissons pas le gouvernement détruire l'Ecole, revendiquons tous ensemble un autre budget pour la réussite des jeunes, pour une amélioration de nos conditions de travail et nos rémunérations, pour un service d'éducation capable de remplir ses missions...

www.veritesurlarentree.org



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNU. EP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°123

- 1 -

Communiqué commun SNUEP-FSU Créteil, SNES-FSU Créteil, SNEP-FSU Créteil

Absentéisme : les annonces du recteur de Créteil camouflent les désastres d'une politique irresponsable



Vives réactions dans les salles des profs des lycées et collèges ce vendredi, suite au nouvel effet de communication du recteur de l'académie de Créteil. La mesure annoncée prétend « *lutter contre l'absentéisme scolaire* » dans l'Enseignement Professionnel en jouant sur le côté « *contrat moral* » avec les élèves. Dans trois lycées professionnels de l'académie de Créteil, des classes recevraient une prime au mérite pouvant atteindre 10 000 euros pour l'année.

Le SNUEP, SNES, SNEP n'ont jamais été associés à une quelconque concertation des instances académiques.

De quelle moralité s'agit-il ?

Pour le SNUEP-FSU, le SNES-FSU, SNEP-FSU, de telles solutions ne correspondent pas au problème rencontré et certains termes employés dans la presse comme « *de l'argent pour les bons élèves* », « *une cagnotte pour les lycéens* », « *un contrat moral* » se situent sur un autre terrain que celui de la formation et de la motivation des élèves. De plus, l'intéressement « *managérial* » ou l'appât du gain vont à l'encontre des valeurs éducatives mises en œuvre dans les établissements publics de l'académie.

L'absentéisme scolaire dans l'Enseignement Professionnel, trouve essentiellement des racines dans une orientation par défaut sur des 3^{ème}, voire 4^{ème} ou 5^{ème} vœu des jeunes dans des filières non choisies. Ainsi à Créteil 80% d'élèves sont affectés sur 5 filières du tertiaire et 1 filière industrielle ! Les élèves ne peuvent être que déçus, non motivés et difficiles à intéresser pour l'enseignant. L'absentéisme, le refus scolaire le chahut ou l'agressivité sont alors autant de signes du mal-être des élèves.

Le SNUEP-FSU, le SNES-FSU, le SNEP-FSU ont déploré la suppression des formations de BEP à cette rentrée qui a encore accru un peu plus le parcours du combattant des élèves en difficulté... Comment motiver des élèves qui arrivent après la rentrée dans des sections non choisies ? Avec une prime !! C'est déraisonnable et c'est présenter aux jeunes une société où « *l'argent est roi* ».

La lutte contre le décrochage scolaire passe avant tout par une orientation qui prenne en compte les demandes des élèves avec une véritable information sur la poursuite d'études. Des conditions financières décentes pour les familles, qui peuvent passer par des allocations d'études pour les élèves.

Cette mesure annoncée à grand renfort de communication dans les médias ne concerne que 3 des quelques 580 établissements du second degré de l'académie de Créteil. Elle ne peut masquer les effets désastreux des suppressions de postes et des fermetures de classes depuis 2003 dans une académie où de nombreux territoires sont marqués par une grande difficulté sociale des familles. Un mois après la rentrée, des heures de cours ne sont toujours pas assurées dans de nombreux établissements. Depuis début septembre le manque de titulaires dont le nombre indispensable a été sous-estimé par le rectorat, oblige à un recours massif de personnels contractuels ou vacataires qui n'arrivent pas à palier les carences. En conséquence les effectifs d'élèves augmentent dans les classes, les conditions de travail se détériorent, le nombre d'adultes encadrant les élèves baisse dans les établissements.

Toutes ces dégradations ajoutées aux problèmes de l'orientation dans les filières professionnelles contribuent à accentuer l'absentéisme et le décrochage scolaire. En juillet, après les nominations des titulaires 52 postes de conseillers principaux d'éducation de l'académie étaient restés vacants alors que ces collègues jouent un rôle pivot dans le suivi des élèves et les relations avec les familles.

Le SNUEP-FSU, le SNES-FSU, le SNEP-FSU demandent le retrait de cette mesure contraire aux valeurs de l'Ecole Républicaine. C'est dans le budget de l'Education Nationale, et non dans les financements périphériques d'une délégation interministérielle que sont attendues les réponses aux difficultés d'absentéisme et de décrochage. Le recrutement, en nombre suffisant, de titulaires formés et qualifiés sera une des clés de la résolution de ces problèmes.



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuelpnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°123

- 2 -

Relance de l'action unitaire

Bagnolet, le 28 septembre 2009

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, se sont réunies le lundi 28 septembre 2009.

Elles ont fait le point sur la préparation, en France, de la Journée mondiale pour le travail décent du 7 octobre 2009, à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale (CSI). Cet appel marque l'attachement de l'intersyndicale à la dimension internationale du syndicalisme.

Dans toute la France, seront organisés dans l'unité, des rassemblements, meetings, manifestations, conférences de presse, actions dans les entreprises, débats, rencontres avec les élus..., qui feront écho à des mobilisations semblables partout dans le monde ce jour-là. Les sept organisations appellent à leur réussite.

La crise, dans sa dimension économique et sociale, continue de frapper durement salariés, chômeurs, jeunes et retraités : à la pression mise par les entreprises sur les salariés, aux destructions d'emplois dans le public et dans le privé, au développement de la précarité et des inégalités se rajoutent des choix gouvernementaux désastreux en matière de fiscalité. Non seulement les salariés souffrent parce que le chômage s'aggrave, mais ils

sont en plus victimes de nouvelles taxations et de hausses de cotisations, alors que les revenus du patrimoine et du capital sont préservés.

Dans cette situation, les revendications de la plateforme commune sont plus que jamais d'actualité. Elles sous-tendent une autre politique économique et sociale afin de protéger les emplois, s'opposer aux licenciements et défendre les salariés. Les sept organisations signataires, face à l'ampleur de la crise sociale, considèrent que l'unité syndicale doit être recherchée à tous les niveaux, notamment pour impulser et soutenir les actions dans les entreprises, les services, les secteurs professionnels et les territoires. Elles conviennent de poursuivre leur travail commun d'analyse, de propositions et d'actions.

Les organisations syndicales sont décidées à obtenir du patronat et du gouvernement des avancées significatives.

Elles mettent la priorité sur : l'emploi, la prise en compte de l'intérêt des salariés dans les choix des entreprises et des pouvoirs publics, le recul de la précarité, le conditionnement des aides publiques à un comportement socialement responsable des entreprises, la réduction des inégalités.

Compte-rendu de l'Intersyndicale de l'Enseignement Professionnel et des propositions d'action

L'Intersyndicale de l'enseignement professionnel s'est réunie jeudi 1^{er} octobre afin de faire un bilan de la rentrée 2009. Etaient présents : la CGT, SUD, le SNCL-FAEN, le SNETAP-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU. Après un tour de table, le constat a été identique pour l'ensemble des organisations pour dire que la rentrée a été désastreuse dans l'enseignement professionnel et agricole. Ainsi, toutes les inquiétudes qui avaient été soulevées par l'intersyndicale depuis des mois se sont trouvées concrétisées : élèves non-affectés, ou mal affectés, détérioration des conditions de travail par la multiplication des heures supplémentaires imposées, désorganisation des établissements à cause de la mise en place précipitée de la réforme et de l'autonomie accrue des établissements (mise en place anarchique de l'accompagnement personnalisé, non respect des grilles, horaires complémentaires non attribués, etc.).

L'Intersyndicale a décidé de s'adresser au ministre afin de l'interroger sur les conditions de la rentrée et notamment sur la situation des milliers d'élèves sans affectation en septembre. Elle alerte aussi le ministère sur la rentrée 2010 dont les conditions s'annoncent plus catastrophiques encore si le ministère ne réévalue la situation correctement.

L'Intersyndicale demande aussi à être entendue à propos de l'oral de rattrapage du bac pro, ainsi que sur la création de réelles passerelles à l'intérieur et à l'extérieur de l'enseignement professionnel et agricole.

L'Intersyndicale constate que la suppression massive de postes a des conséquences de plus en plus visibles sur la qualité de l'accueil des élèves et la qualité de l'enseignement (postes de remplaçants supprimés, augmentation des HS, etc.).

L'Intersyndicale interpelle aussi l'Association des Régions de France (ARF) sur l'évolution de l'offre de formation en lycée professionnel et agricole, ainsi que sur les différentes mesures qui sont en discussion au Sénat actuellement dans le cadre du projet de loi Formation/Orientation et qui organisent progressivement le transfert des missions de l'Etat aux Régions (redéveloppement du pré-apprentissage ou de la prise en charge de l'échec scolaire par les collectivités territoriales).

L'Intersyndicale a décidé de se retrouver régulièrement afin de mener un travail unitaire et approfondi, tout au long de l'année, dans l'objectif de mener des actions communes pour contrer ces réformes nocives.



Comment aggraver la précarité et les inégalités !

Le projet de Budget présenté au conseil des ministres est marqué par la persistance de choix qui accroissent les inégalités, dépouillent les services publics de leurs moyens de faire face aux besoins et tournent le dos aux besoins réels.

Le bouclier fiscal et les dispositions de la loi TEPA sont maintenus et les réductions de charge des entreprises sans contrepartie accentuées. Les décisions nouvelles en matière de fiscalité ne font que réduire la progressivité de l'impôt direct et renforcer les injustices tout en imposant de nouveaux sacrifices aux moins favorisés et en accroissant les déficits.

Or ces choix servent de prétexte à poursuivre et amplifier la politique de destruction d'emplois dans les services publics avec pour conséquence une dégradation des services rendus aux usagers, une difficulté accrue à

combattre les inégalités et pour les personnels la dégradation des conditions de travail et de formation et l'accroissement de la précarité. Cela risque d'induire des transferts supplémentaires de missions et de charges vers les collectivités territoriales.

Au lendemain d'annonces prétendant instaurer une politique en faveur de la jeunesse, ce sont des dizaines de milliers d'emplois pouvant offrir des débouchés immédiats aux jeunes qui sont ainsi supprimés.

Ce projet de budget, marqué par des choix idéologiques a priori, fragilise encore plus les services publics, les solidarités et le pouvoir d'achat pourtant indispensables pour faire face à la crise : non seulement il ne répond pas à la gravité de celle-ci mais il va aggraver la précarité et les inégalités et sacrifier l'avenir.

Mouvement INTER

Calendrier Prévisionnel des Opérations de Gestion Mouvement National et de la 29^{ème} base

14 octobre 2009	CAPN Nouvelle Calédonie Wallis
21 octobre 2009	CAPN Refus de titularisation PLP CPE
5 novembre 2009	Publication du BO spécial mutation.
10 décembre 2009	Avancement échelon CPE 29e base
15 décembre 2009	Avancement d'échelon des plp 29e base
19 novembre 2009	Ouverture du serveur INTER et Spécifique 09
8 décembre 2009	Fin saisie du serveur INTER et Spécifique 08
11 au 22 janvier 2010	Groupe de travail vérification barèmes INTER
25 janvier 2010	Groupe de travail barème CPE 29e base
27 janvier 2010	Groupe de travail mouvement INTER Vérif barèmes PLP 29e base
1 au 4 février 2010	Mouvement Spécifique
15 au 18 mars 2010	CAPN INTER 2010
19 mars 2010	Ouverture Serveur INTRA
15 juin 2010	Hors classe CPE 29e base
23 juin 2010	Hors classe PLP 29e base



Revalorisation salariale : un manque d'ambition provocateur !

Le Ministre de l'Education nationale vient de proposer aux organisations syndicales d'engager un dialogue sur la gestion des ressources humaines et les rémunérations des enseignants et des personnels de l'éducation. Les propositions avancées pour servir de base à cette discussion -et qui s'inscrivent dans une inacceptable politique de suppressions d'emploi- sont particulièrement limitées au regard des besoins et des attentes, voire contradictoires avec ces attentes et les réalités des besoins liés à l'exercice des métiers.

Ainsi l'augmentation proposée de 100 euros au moins pour les débuts de carrière ne compense même pas l'allongement de la durée de la formation et le retard d'un an du recrutement ; rien n'est prévu pour la masse des enseignants en exercice si ce n'est des mesures relevant du « travailler plus pour gagner plus » et un débouché en fin de carrière dont ni le contour ni les critères ne sont définis.. Quant aux mesures concernant la formation continue, la mobilité ou l'accompagnement personnalisé, elles risquent d'autant plus de se révéler

des leurres que la politique de suppression d'emplois est contradictoire avec une vraie réponse aux besoins en ce domaine.

Les autres personnels ne font l'objet d'aucune mesure nouvelle. Rien notamment sur les infirmier-e-s et les assistant-e-s sociaux. Rien sur la précarité!

Si le ministre reconnaît bien la dévalorisation des personnels de l'Education, ses propositions ne sont pas à la mesure du problème.

En réalité elles sont marquées par une politique générale de la Fonction publique qui à la fois réduit l'emploi public, tire vers le bas l'ensemble des rémunérations et promeut l'individualisation fondée sur un pseudo mérite.

La FSU participera aux discussions mais entend bien agir pour repousser les limites et obtenir un ensemble de mesures qui répondent enfin aux attentes et aux besoins de tous.

*Si vous voulez réagir à cet article :
secteur.corpo@snuep.com*

Plan jeunes : insuffisant et contestable

La FSU considère que les annonces du Président de la République à Avignon concernant les 16-25 ans sont faibles, voire inadaptées ou franchement contestables. Elles sont loin d'un véritable politique en faveur de tous les jeunes.

Dans un contexte de montée du chômage et de la précarité qui frappent encore plus durement les jeunes, le Président n'annonce aucune mesure susceptible d'inverser cette tendance.

L'extension du RSA aux 18-25 ans, outre les limites de ce type de dispositif déjà connues pour les adultes (trappe à pauvreté avec le risque de maintien dans l'emploi précaire ou la situation de « travailleur pauvre»), se fait dans des conditions extrêmement restrictives qui ne pourront concerner qu'une petite minorité de jeunes. Dans le même temps ces annonces ignorent la revendication d'une renégociation de la convention UNEDIC pour ouvrir des droits à indemnisation dès le deuxième ou troisième mois d'activité salariale, ce qui correspondrait bien mieux à la situation des jeunes.

Alors que l'objectif d'une véritable autonomie des jeunes passe par l'autonomie financière, les propositions faites font quasiment l'impasse sur la demande d'une allocation d'autonomie. Seule l'annonce de la création d'un dixième mois de bourse pour les étudiants pourrait constituer une avancée (si elle est effectivement mise en place l'année prochaine) mais limitée au regard des difficultés qui compromettent la poursuite d'études pour un nombre croissant de jeunes.

Quant au service civique, envisagé comme une alternative à l'emploi ou comme un gage de bonne volonté citoyenne « récompensée » à terme par une reconnaissance (dont la forme n'est à ce jour pas déterminée), il est à craindre qu'il ne devienne le choix de ceux qui n'en n'auront pas d'autres tout en entrant en concurrence avec l'emploi d'animateurs qualifiés.

L'annonce d'un « droit » à la formation ou à l'emploi ouvert jusqu'à 18 ans ne se traduit pas, dans une période de suppressions massives d'emplois dans le service public d'éducation, par de meilleures conditions de scolarité pour tous mais par un délestage des jeunes en difficulté vers l'apprentissage dont les « mérites » font l'objet d'un postulat non démontré.

Le rôle et la mission du service public d'orientation scolaire, déjà bien asphyxié, sont menacés.

En fait ces annonces sur la formation et l'orientation s'articulant avec les dispositions de la loi sur la formation professionnelle dessinent une politique dangereuse où sous couvert de lutte contre le décrochage scolaire, l'éducation nationale serait dessaisie de sa mission en direction de ces publics en difficultés, où l'on renoncerait à l'objectif d'assurer à tous les jeunes une qualification reconnue en luttant contre ce décrochage scolaire au sein du système éducatif : en instrumentalisant l'orientation pour favoriser soit des évictions précoces soit une gestion des flux à courte vue, une telle politique mènerait à l'impasse les jeunes les plus en difficulté.

*Si vous voulez réagir à cet article :
secteur.education@snuep.com*



Communiqué FSU du 23 septembre 2009

Orientation, formation professionnelle : non au passage en force

Profitant de l'examen au Sénat de la loi sur l'orientation et la formation professionnelle, le rapporteur de la commission n'a pas hésité à déposer des amendements qui tranchent un débat et une concertation qui n'ont pas encore eu lieu.

En proposant d'étendre au public en formation initiale, les mesures prises pour les salariés et les demandeurs d'emploi, les parlementaires autoriseraient des organismes privés ou associatifs à s'occuper du décrochage, du suivi et de l'orientation des élèves, en lieu et place du service public et des personnels qualifiés de l'éducation nationale dont c'est la mission.

Les expérimentations lancées par M.Hirsch dans les établissements scolaires et la mise en place de Services d'Insertion Professionnelle dans les universités prévue par la loi LRU anticipent d'ailleurs déjà ces dérives en autorisant tout type d'organismes et de personnels, choisis sur projets, pour intervenir dans ces domaines.

Ainsi, sous couvert de lutte contre le décrochage scolaire, l'éducation nationale serait-elle dessaisie de sa mission en direction de ces publics en difficultés tandis qu'une nouvelle voie de relégation serait instaurée sous la forme d'un « SAS vers l'apprentissage » dès 15 ans, remettant en cause l'âge de la scolarité obligatoire. Ce nouveau dispositif s'ajouterait sans doute aux autres dispositifs tels que DIMA (Dispositifs d'Initiation aux Métiers par Alternance) et PIM (Parcours d'Initiation aux Métiers) qui

traduisent déjà une politique de renoncement à une scolarité commune pour tous les collégiens.

Le rapporteur propose clairement de « casser » le service public d'orientation de l'Education nationale dont l'asphyxie est déjà bien avancée, en le transformant en une « Agence » du type du Pôle Emploi et en s'attaquant à la qualification et au statut des COPsy ainsi qu'au réseau des CIO.

La FSU s'élève vigoureusement contre ces propositions qui, en instrumentalisant l'orientation pour favoriser soit des évictions précoces soit une gestion des flux à courte vue, mèneraient à l'impasse les jeunes les plus en difficulté. Le suivi et l'aide aux décrocheurs passent d'abord par de meilleures conditions de scolarisation dans le cadre d'une véritable politique de lutte contre la difficulté scolaire.

La FSU défend une conception de l'orientation respectant le temps nécessaire au développement psychologique et social et à l'élaboration progressive de projets correspondant aux aspirations réelles des jeunes.

L'ambition de l'accès pour tous les jeunes à un niveau de qualification suffisant nécessite le recrutement de personnels qualifiés dans le service public d'éducation et l'attribution de moyens aux établissements.

*Si vous voulez réagir à cet article :
secteur.education@snuep.com*

Communiqué FSU du 25 Septembre 2009

Préparer la journée d'action du 16 octobre sur le pouvoir d'achat et la Protection Sociale organisée par les organisations de retraités

Le Conseil Délibératif national de la FSU réuni le 22 septembre appelle ses Sections Fédérales de Retraités (SFR) à participer aux réunions préparatoires à la journée d'action du 16 octobre sur le pouvoir d'achat et la Protection Sociale organisée par les organisations de retraités et à en assurer le succès dans tous les départements.

La SFR FSU informe les cinq UCR et à la FGR-FP qu'elle est signataire de l'appel commun. **Elle élargit l'unité syndicale nécessaire à l'aboutissement des revendications.** Ainsi au niveau national se réalisera l'arc unitaire qui dans de multiples départements multiplie les initiatives pour donner la plus grande ampleur aux interventions, rassemblements ou manifestations.

Comme les salariés, les retraités et les personnes âgées n'ont pas à subir les conséquences d'une crise financière et économique dont ils ne sont pas responsables. Toutes les études montrent que la situation des retraités s'est dégradée notamment suite aux réformes de 1993 et 2003. Les mesures fiscales prévues, les augmentations des « restes à charge » pour les soins, l'augmentation des compléments santé rendent encore plus injustifiable le report de tout rattrapage du pouvoir d'achat au 1^{er} avril 2010.

La SFR FSU appelle tous ses militants à développer les initiatives avec l'ensemble des forces syndicales ou associatives pour rassembler les retraités et personnes âgées le 16 octobre. Pour la SFR FSU le 16 octobre doit être une étape, les mobilisations devront se poursuivre tant au plan local que national.



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°123

- 6 -